

FORMATION PRÉPARANT AUX TESTS DE NÉERLANDAIS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE BRUXELLOISE - MODULE 16

Pôle d'activité

SUPPORT ADMINISTRATIF ET BUREAUTIQUE

Formule

Présentiel

Prix/participant

300,00 €

Gratuité possible : consultez les conditions sur notre site.

Nombre max. de participants/session

10

Prix/session réservée

2.096,00 €

Prix/session sur-mesure

Contactez-nous

Durée de la formation

30 heures de cours (10 x 3 heures de cours)

Personne de contact

Charlotte MAHIEU Gestionnaire de dossiers clients

cmahieu@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

La formation préparant aux tests de néerlandais de l'administration publique bruxelloise vise la réussite des épreuves linguistiques en langue néerlandaise pour l'administration locale et régionale bruxelloise.

Elle est basé sur les niveaux du Cadre européen commun de référence linguistique (CERL) et couvre les quatre compétences langagières (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite).

Le module 16 prépare aux tests linguistiques de connaissance élémentaire niveau B1.

Le modules 16 est un module à la carte : son programme est fait sur mesure pour répondre aux besoins des participants, réaliser un bilan des compétences et préparer strictement les tests prévus pour le niveau suffisant.

module 16	B1	élémentaire	Préparation aux tests de néerlandais B1 • Article 8 et 10 BIS • Article 9§2 connaissance élémentaire
-----------	----	-------------	--

Objectifs

L'enjeu du programme de formation est de soutenir les administrations dans leur projet de bilinguisme de leur personnel.

Pour tout complément d'information, contactez par e-mail le coordinateur pédagogique en charge du dossier (aloicq@erap-gsob.brussels).

Public cible

Le public visé par la formation est constitué des agents des pouvoirs locaux bruxellois (communes et CPAS), des zones de police de la Région de Bruxelles capitale (CAlog et opérationnels) et des organismes régionaux bruxellois, qui souhaitent améliorer leur niveau de néerlandais et passer les tests linguistiques de la langue néerlandaise.

Prérequis

Le participant s'est inscrit ou désire s'inscrire à un test de langue néerlandaise de niveau élémentaire.

Certification

Une certification est prévue à la fin de chaque module 16.

Contenu

La formation vise les quatre compétences, la compréhension orale (CO), la compréhension écrite (CE), l'expression orale (EO) et l'expression écrite (EE).

Le participant peut choisir une ou plusieurs compétences (en fonction de l'épreuve qu'il doit passer).

Disponibilité au catalogue

Jusqu'au 29 novembre 2024